

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE

### Ecole Publique de Mellionnec

Date de la réunion : 28/11/2023

Durée : 3h

Membres de l'équipe pédagogique présents	Parents élus
KASTLER Anne MION MOUTON Juliette VERDIER Géraldine	SALLIOU Djamila LE GOVIC Malorie HERRAULT Sophie
Membres du conseil municipal	Membres excusés
DANIEL Pierre-Yves LIVEBARDON Catherine	LE CAM Viviane

### POINTS ABORDES

**-Vote du règlement intérieur :** Le règlement intérieur est voté avec de très légères modifications.

La mairie a voté en conseil municipal un règlement intérieur pour le temps périscolaire. Il sera distribué aux parents en même temps que le règlement de l'école.

**-Bilan du précédent conseil d'école :**

Effectué :

-Du mobilier a été acheté pour la classe de CE2/ CM et de CP/ CE1 (tables et chaises), étagères, meubles.

-La cloison de la classe du haut a été supprimée.

-Des porte-manteaux sont installés à la cantine. Des casiers ont été placés sous les bancs pour les chaussures des maternelles.

-Des fiches de poste ont été présentées à l'équipe pédagogique à la pré-rentree, elles permettent d'organiser plus rapidement le remplacement des agents communaux en cas d'absence du personnel.

-la garderie du soir a été déplacée dans la salle des sources après le goûter.

-Les chaises hautes pour les maternelles à la cantine sont commandées mais pas encore arrivées.

En attente :

-une formation aux 1<sup>er</sup> secours pour le personnel de l'école

- la mise en place des constructions pour la cour de récré (cabane, banc...)

-Le garage à vélos.

-la porte du local à ballons. (il s'agira d'une porte coulissante)

**- Le plan Phare (lutte contre le harcèlement).** Le protocole décidé par l'inspection de Guingamp Sud est présenté au conseil d'école. Elle présente les différents interlocuteurs qui sont susceptibles d'intervenir lorsqu'une situation de harcèlement est remarquée dans les écoles.

**-Piscine :** Cette année, les élèves de GS, CP, CE1 et CE2 bénéficieront d'un cycle piscine de 10 séances. 2 enseignantes accompagneront les élèves. Il y aura aussi un groupe avec un maître nageur. Il faudra à chaque séance 2 parents accompagnateurs (au moins un parent agréé). Il a de nombreux parents de CM qui ont l'agrément, il serait intéressant que de nouveaux parents de GS ou CE passent l'agrément natation.

## **-Point sur les effectifs pour la prochaine année scolaire :**

Les prévisions sont stables. → rentrée scolaire 2024 :

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	7	5	5	5	8	11	4	10

Total : 58

Le conseil d'école propose d'organiser une porte-ouverte au mois de mars afin de faire découvrir l'école et notamment le projet anglais.

## **-Information collège public de Rostrenen :**

-Certains parents d'élèves, présents au CA du collège nous avaient alertés il y a quelques semaines quant au risque de fragilisation du collège public de secteur (Edouard Herriot, Rostrenen) qui devait perdre les élèves de Plounévez-Quintin (qui auraient été rattachés au collège de Saint-Nicolas-du-Pelem). Finalement, le projet de nouvelle carte scolaire est abandonné pour la rentrée prochaine.

-La principale du collège public de Rostrenen viendra à la rencontre des parents de CM très prochainement. Elle propose une réunion d'information dans notre école un soir à 16h30. La date n'est pas encore fixée.

-Les porte-ouvertes du collège auront lieu le 2 février 2024.

-La journée d'intégration des CM2 aura sans doute lieu le 14 mars 2024.

## **-Organisation de l'école avec les 3 classes.**

-Le PPMS (Plan de Mise en Sécurité : incendie, attentat, risque majeur). Le conseil d'école remarque que le document ne correspond plus aux plans prévus. La mairie va sans doute réviser le PPMS. Le conseil d'école convient qu'en cas d'incendie, les classes de maternelle et CE2/CM réalisent leur évacuation comme prévu vers la grille du haut de la cour. La classe de CP/ CE1 évacue les élèves au même point de rendez-vous mais de manière indépendante. (l'incendie dans les bâtiments du bas ne nécessite pas l'évacuation du bâtiment du haut).

-Les enseignantes souhaitent qu'il y ait un téléphone dans la classe de CP/CE1. Lorsqu'un enfant est malade, l'enseignante doit pouvoir contacter aisément la famille. Il faudrait aussi une trousse de 1<sup>er</sup> secours dans la salle de classe.

-Le cheminement des enfants entre la classe de CP/ CE1 et la cour de récré est un peu dangereux lorsque des voitures sont garées sur le parking. Le conseil d'école réfléchit à la mise en place d'un marquage au sol pour bien délimiter les espaces tout en permettant la livraison des repas.

-L'utilisation de la salle communale occupée par la 3<sup>ème</sup> classe est évoquée. Le conseil d'école pense que l'espace entre la salle de classe et la cantine ne doit pas être utilisé lors d'événements de la commune, sauf par le périscolaire. Il est impossible de garantir le respect du matériel de la classe et de l'enseignante.

-Le financement de la yourte n'est pas encore validé. L'équipe pédagogique ne souhaite pas déménager la classe en fin d'année scolaire pour quelques semaines.

-l'organisation du ménage des classes serait à réajuster avec la mairie pour simplifier le planning de chacun au sein de l'école.

## **-Présentation des projets de classe.**

Les enseignantes proposent cette année encore un prix littéraire en anglais. Il s'agit pour les élèves et les parents d'élire à la fin de l'année leur album préféré.

### -La classe maternelle :

Géraldine prévoit travail cette année sur le thème de l'Irlande et prévoit l'intervention d'un musicien dans la classe. Elle aura aussi la visite d'une grand-mère d'élève qui a vécu en Irlande. Une sortie à la petite filature bretonne est envisagée dans l'année.

### -La classe de CP/ CE1

Juliette souhaite préparer 2 journées de sortie sur le thème des contes (avec camp ou pas, c'est à l'étude).

### -La classe de CE2/ CM :

Anne se rendra en Irlande avec ses élèves au mois d'avril ( du 16 au 21 avril 2024).

Un projet avec la professeur d'anglais et la professeur d'art plastique du collège est prévu au mois de janvier. Les œuvres réalisées seront exposées lors de la porte-ouverte du collège.

**-Investissements :**

- impression d'affiches sur bâche pour la cour + 2 grandes affiches pour annoncer l'école. Les enseignantes vont se renseigner auprès de « Roudenn grafik » pour la réalisation.
- des achats de fourniture de bricolage pour la garderie sont à prévoir.
- Un bac à sable (3m x 3m) avec bâche pour la cour de récré.
- des tapis pour la motricité et pour les séances d'EPS des élèves d'élémentaire.
- des marchepieds pour les lavabos (à la salle des fêtes et dans la salle de garderie).

**-Travaux :**

- Est-il possible d'enlever les portes qui mènent vers l'espace des sanitaires (elles sont toujours ouvertes et encombrant).
- Enlever la table à langer pour gagner de l'espace dans les sanitaires.
- Réaliser un meuble dans la classe maternelle pour que Viviane travaille à hauteur.
- Réparer le portail qui donne vers le boulodrome.
- achat d'un paillason antidérapant pour l'entrée vers la classe des CP/ CE1
- Vérifier l'étanchéité de la verrière.
- Vérifier la gouttière du préau qui déborde souvent.

**-Questions diverses :**

Des parents rapportent que certains enfants sont gênés par le bruit à la cantine.

De plus, d'autres élèves trouvent que les repas ne sont pas bons.

La mairie est en relation avec le fournisseur et Christine fait un retour chaque jour sur la qualité des repas.

Christine pèse chaque jour les déchets et il y a énormément de gaspillage. (environ 200 g par jour et par enfant).

La mairie réfléchit à changer de fournisseur. Les conseillers vont se rendre dans différentes cantines pour comparer les différentes qualités des repas.

**Conclusion :**

L'équipe enseignante remarque qu'il est très agréable de travailler avec le nouveau personnel embauché par la mairie.